



Coeur de Cible

la gazette des Archers de Caen

l'info du tir à l'arc...

Rédaction : Carville William

Création : JP Marc

Numéro 66 – Sept. 2012

Archers je vous salue ! Les vacances sont terminées et la nouvelle saison salle 2012/2013 s'annonce ! A vos arcs prêts...

Le président

Je vous souhaite à tous une bonne reprise pour cette nouvelle saison qui sera je l'espère aussi passionnante que celle qui vient de s'écouler, et à bientôt sur les pas de tir pour de nouveaux podiums des "Archers de Caen".

Résultats

Comme vous le saviez sans doute, deux membres du club se sont qualifiés pour le championnat de France Fédéral qui avait lieu à Lyon les 25 & 26 Août derniers. Après une préparation de 4 entraînements de 3 heures par semaine (sur 3 semaines), Marianne et Cléo Levadé ont participé à ce championnat. Les entraînements ont payé puisque Marianne Levadé remporte le titre de **championne de France** avec 654 pts et Cléo Levadé termine à la 15^{ème} place. Très bonnes performances pour ces deux archères.



Marianne était aussi qualifiée pour le championnat de France FITA (distance olympique). Elle termine 8^{ème} au classement général après avoir atteint les 1/4 de finale.

Belle performance encore une fois.

Je tiens à vous féliciter personnellement ainsi qu'au nom du club et vous remercie pour votre implication à l'entraînement. Bravo les filles !



Agenda

Reprise des entraînements :

04 Septembre 2012

pour les archers initiés

17 & 18 Septembre 2012

pour l'initiation adulte et jeune

30 Septembre 2012

Championnat de France
Beursault (Hardricourt île de France)

Licences

Afin de faciliter le travail de Gérard notre Président bien aimé, voici un petit récapitulatif pour votre licence 2012/2013.

Il vous faut :

2 certificats médicaux (un original et une copie que vous devrez garder dans votre carquois ou sac), avec indiqué dessus (par votre médecin), « **Tir en compétition** », sinon vous ne pourrez pas participer aux différentes compétitions de la saison ce qui serait dommage.

1 photo d'identité Pour le renouvellement (que vous devrez coller sur votre licence après l'avoir reçue par courrier).

2 Photos d'identité pour les nouveaux licenciés (une pour le club et une pour la licence)

Le règlement de la licence soit

98 euros pour un adulte et 68 euros pour un jeune.

Une réduction de 10 euros est faite pour le renouvellement de licence.

Concernant les jeunes, l'âge minimum requis pour pratiquer le tir à l'arc est de **9 ans**.

Entraînements

Après validation par les membres du bureau directeur, le planning des entraînements sera affiché au tableau du club. Nous vous demanderons d'y jeter un œil et de vous y tenir. Les horaires ne changent pas par rapport à l'année dernière, juste l'organisation qui devrait être quelque peu modifiée.

Pour tous ceux qui ont un objectif (quel qu'il soit) pour la saison hivernale, n'hésitez pas à en parler aux entraîneurs. Ils vous guideront et vous aideront à les atteindre.

Le saviez vous ?

Les 8 & 9 Septembre prochain aura lieu « Presqu'île en fête » à Caen. Quel rapport avec le tir à l'arc allez-vous me dire ? Les Archers de Caen participent à cette fête et proposeront aux visiteurs d'essayer le tir à l'arc. Alors n'hésitez pas à en parler autour de vous et venez nous faire un petit coucou !

A vous !

Comme je le dis dans chaque gazette, celle-ci est faite pour vous. Alors n'hésitez pas à apporter vos remarques ou informations pour parution.

Sur ce je vous souhaite une bonne saison hivernale et à bientôt.